



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DES LANDES

Préfecture  
Direction des actions de l'Etat  
et des collectivités locales  
Bureau du contrôle administratif

### Arrêté DAECL n° 312 approuvant la carte communale de LATRILLE

**Le Préfet des Landes,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles R.124-1 et R.124-8 ;

VU la délibération du conseil municipal du 8 novembre 2010 prescrivant l'élaboration de la carte communale ;

VU l'arrêté municipal du 3 décembre 2012 prescrivant l'enquête publique sur le projet d'élaboration de la carte communale ;

VU le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ;

VU la délibération du conseil municipal du 18 mars 2013 approuvant l'élaboration de la carte communale ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture des Landes ;

### ARRÊTE :

**Article 1er** – La carte communale de LATRILLE, constituée d'un document graphique conformément à l'article R.124-1 du code de l'urbanisme, est approuvée.

**Article 2** – Le présent arrêté et la délibération du conseil municipal seront affichés pendant un mois en mairie.

**Article 3** – Mention de cet affichage sera insérée par le Maire en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

**Article 4** – Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'Etat dans le département.

**Article 5** – Chacune de ces formalités de publicité mentionne le lieu où le dossier peut être consulté

**Article 6** – L'approbation de la carte communale produit ses effets juridiques dès l'exécution de l'ensemble des formalités prévues ci-dessus, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué.

**Article 7** – Le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes et Madame le Maire de LATRILLE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Mont-de-Marsan,      22 MAI 2013

Le Préfet  
[Signature]  
Secrétaire Général